



FUNERAILLES DES ROIS & REINES FOTOUNI

DU 01 JANVIER AU 14 MARS 2015

Fotouni, le 13 octobre 2014

A

Messieurs les Chefs de Famille Fotouni
Mesdames et Messieurs les Présidents des réunions Fotouni

N/Réf : 004/CTO /2014

Objet : Contributions pour l'Organisation des Funérailles des Rois et Reines

Chers sœurs et frères,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux résolutions de la première Session du Comité Technique d'Organisation (CTO) tenue le 30 août 2014 à FOTOUNI, les montants minimums de contribution individuelle pour la réussite des Funérailles des Rois et Reines FOTOUNI, ont été arrêtés comme suit :

- Hommes 20 000 (vingt mille) francs CFA
- Femmes 10 000 (dix mille) francs CFA

Les responsables des familles, après collecte et versement dans l'un des deux comptes ouverts pour la circonstance, sont priés d'acheminer à la commission finances les listes de contribution en y joignant le reçu de versement. Le CTO se chargera ensuite de délivrer un reçu de versement pour chaque contributeur.

A titre de rappel, deux comptes intitulés « **Funérailles des Rois et Reines Fotouni** » ont été ouverts dont l'un à la **BICEC Douala au N° 10001 06800 57767500001 88**, et le second à la Caisse Centrale d'Epargne et de Crédit Coopératif (C4ED) au N° **37210200081430**.

Afin de permettre aux commissions de se déployer à temps, il est souhaitable que toutes les contributions soient disponibles au plus tard le **20 décembre 2014**.

Le comité technique d'organisation reste à votre écoute pour toute suggestion.

Très haute et fraternelle considération.

Le Président du Comité Technique d'Organisation
LE PRESIDENT
NGONPA Félix
Comité technique d'Organisation
B.P. 34 BANDJA